

Assises de l'éducation à l'environnement & au développement durable

Journée de clôture le 29 avril

Discours de Madame Marie-Dominique SIMONET, Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale

Madame, Monsieur les ministres de l'environnement, chers collègues,

Messieurs l'administrateur général¹, Messieurs les directeurs généraux²,

Mesdames et Messieurs les responsables des différents réseaux d'enseignement en Communauté française³,

Madame la secrétaire générale du réseau IDée⁴,

Chers enseignants, chers directeurs, chers inspecteurs,

Mesdames, Messieurs les participants,

C'est avec beaucoup de plaisir et d'intérêt que je prends la parole devant vous ce matin. Je souhaite d'entrée de jeu valoriser l'ambition et le professionnalisme des initiateurs des Assises, ainsi que le dynamisme et l'engagement manifestés par chaque acteur impliqué tout au long de ce processus.

Michel SERRES a raison de souligner avec force, dans un ouvrage récent (« Le temps des crises »), que des différentes crises financières, économiques, énergétiques, sociales que nous traversons doit émerger une préoccupation majeure pour ce qu'il appelle la « Biogée », ce qui implique l'essor de nouvelles sciences, de nouvelles technologies mais aussi de nouvelles formes d'éducation. Depuis des décennies, Edgar MORIN plaide de son côté pour

1¹ JP Hubin pour l'AGERS

2² Claude Delbeuck pour la DGARNE et Jean-Pierre Hannequart pour l'IBGE

3³ E. Michel, R. Galluccio, RM Braeken, et D. Leturcq annoncés

4⁴ Joëlle van den Berg

la mise en place de savoirs fondamentaux, avec une perspective systémique et interdisciplinaire, afin de donner sens aux apprentissages des jeunes dans un environnement naturel, social, technique complexes.

Aujourd'hui, des événements planétaires leur donnent grandement raison, parfois aux dépens de la nature ou de l'humanité. Il était dès lors opportun voire urgent de réunir tous les acteurs impliqués par l'éducation à l'environnement, afin de pouvoir donner de l'ampleur à nos ambitions partagées à la faveur de partenariats renforcés.

Pour ma part, j'insisterai sur 3 dimensions qui, à mon sens, font de l'éducation à l'environnement une démarche porteuse de sens pour les élèves et un enjeu de développement durable pour l'école elle-même.

Je commencerai par insister sur la place fondamentale des apprentissages mis en œuvre par l'enseignant dans sa classe, en conformité avec le décret « Missions », avec les référentiels interréseaux et avec les programmes des réseaux.

Susciter les questionnements des jeunes et accompagner leurs recherches sur des thématiques aussi passionnantes et importantes que l'environnement, qu'il soit local – l'école, le quartier, la ville – ou plus large – tel que notre région, notre pays, notre planète, voire l'univers..., c'est une des « missions » que notre société a confiée aux enseignants. En particulier, le fait d'aider les élèves à construire des représentations valides et adéquates sur des questions environnementales, constitue un apprentissage transversal intégrant de nombreuses compétences inscrites dans les programmes et les référentiels.

En Communauté française, tout apprentissage trouve son assise et sa légitimité dans les référentiels de compétences (socles et terminales). Afin de faciliter la tâche d'éducation à l'environnement des enseignants dans leurs cours, quelle que soit la discipline, je m'engage à ce qu'un travail de relecture – de redécouverte en quelque sorte – des référentiels interréseaux soit effectué, afin d'identifier les portes d'entrée ErEDD dans chacun de ceux-ci. Le rôle de l'inspection et du service de pilotage seront déterminants pour la qualité de ce travail. Philippe Delfosse, inspecteur coordinateur de l'enseignement des sciences en secondaire, vous parlera plus longuement tout à l'heure de cette initiative.

Un des engagements que je prends également, est de valoriser le travail mené avec vos élèves dans vos classes. A cet effet, je m'engage à poursuivre les journées d'échanges de bonnes pratiques transférables, entre enseignants, initiées cette année avec les enseignants du secondaire, et à les étendre aux enseignants du fondamental pour l'année prochaine.

Si un projet éducatif est avant tout celui d'une école, d'une équipe, d'un pouvoir organisateur, les enseignants ne sont pas seuls ou isolés pour autant. Ils ne peuvent d'ailleurs être experts en tous domaines. Lorsque l'école construit son projet d'éducation à l'environnement et au développement durable, elle est libre de faire appel à des ressources extérieures, que ce soient en termes de formation continue, d'accompagnement de l'équipe pédagogique, d'expertise sur un sujet abordé, d'animations dans les classes... De là l'intérêt de la dynamique de collaboration initiée par les Assises avec les administrations, les Régions, le réseau Idée.

J'en profite pour remercier, au nom des établissements qui en ont bénéficié, d'une part les Régions wallonne et bruxelloise, autorités subsidiaires des associations expertes en ErEDD et d'autre part, ces associations elles-mêmes qui déploient une énergie remarquable pour proposer un accompagnement, une formation continue, des ressources pédagogiques. Ces associations, qui je souhaite le souligner ici, témoignent d'une capacité de remise en question et d'adaptation de leurs pratiques pour que leur expertise rencontrent toujours mieux les besoins et mutations des écoles. Je les incite à continuer et à faire reconnaître leur travail de conception de ressources pédagogiques, via notamment la labellisation ErE, ou via une demande d'agrément de leurs outils pédagogiques auprès de la commission de pilotage, conformément au décret de 2006 relatif à l'agrément des manuels scolaires.

Deuxième dimension. L'éducation à l'environnement est propice à l'apprentissage interdisciplinaire.

Prévues par le décret « Missions », les activités interdisciplinaires, qui regroupent du temps réservé à plusieurs disciplines, constituent une opportunité pédagogique intéressante et stimulante. J'incite les écoles à construire des projets communs autour de thématiques ou de problématiques dépassant les frontières disciplinaires, pour dépasser les angles de vue isolés, les confronter et les croiser de manière féconde. Si la thématique d'aujourd'hui est l'ErEDD, j'incite à recourir à la même démarche en la transférant dans bien d'autres domaines qui traversent les frontières artificielles des disciplines, comme la santé, le bien-être, la prévention de la violence, à l'éducation à la citoyenneté, aux médias, les questions éthiques... Tous ces domaines nécessitent de se doter d'une représentation de type global, systémique et interdisciplinaire, si l'on veut les appréhender au mieux et agir avec efficacité. C'est un apprentissage citoyen d'une éco-pensée.

Enfin, troisième dimension. Un subtil équilibre est à construire entre des réalités locales diverses au niveau des écoles et une stratégie globale cohérente au niveau de la Communauté française. Chaque école, en fonction de son implantation, de son histoire et de sa tradition, de son public, de ses projets... a ses défis éducatifs locaux et spécifiques, défis

en termes de relations sereines au sein de l'établissement, défis en termes de partenariat avec les familles et le réseau social de proximité. Chaque équipe pédagogique est libre de construire son projet d'établissement selon les modalités et avec l'accompagnement qu'elle jugera le plus opportun, tout en respectant les normes décrétales et réglementaires. Il convient de partir de cette réalité-là pour construire un projet original et autonome qui ait du sens pour ceux qui s'y impliqueront. Pour autant, je ne souhaite pas non plus que chaque communauté éducative agisse comme une planète isolée des autres. Les Assises de l'ErEDD ont précisément pour objectif de construire une stratégie globale qui articule les missions de chacun dans le respect des identités et des complémentarités, qui tient compte des réalités locales pour les intégrer dans une stratégie globale.

Chères participantes et participants des Assises, je continuerai pour ma part à soutenir, avec mes collègues Ministres, votre démarche pour éduquer à un mieux-être individuel et à un mieux-vivre collectif, dans le vaste monde fragile qui nous entoure. Chacun, depuis le lieu qu'il occupe relève des défis en fonction de ses valeurs et de ses moyens. Les vôtres ne sont pas des moindres : bravo, pour tout ce que vous accomplissez.

Marie-Dominique Simonet